

Objet : Perspective de la Municipalité de Grosse-Île – Projet d’implantation de quatre éoliennes

Monsieur le maire,

La présente vise à vous signifier la perspective de la Municipalité de Grosse-Île relative au projet d’implantation de quatre éoliennes sur notre territoire actuellement à l’étude.

Après avoir réviser la documentation relative au projet fournie par le consortium promoteur formé de Nutrinor-Gilbert Énergies Renouvelables et l’Alliance de l’Est, ainsi que les éléments pertinents présentés en séances d’information publiques en plus des récentes activités du Bureau d’audiences publiques en Environnement (BAPE), bien que ce projet comporte certains points de vigilance à considérer dans sa phase d’implantation et d’exploitation, le conseil municipal de Grosse-Île a pris en considération, jusqu’à présent, les avantages et les inconvénients du projet.

Si certaines préoccupations persistent chez certains de nos citoyens par rapport à l’impact visuel du projet, son empreinte au sol en dune mobile, la responsabilité du démantèlement prévu au contrat et aux retombées économiques directes locales, le conseil est d’avis que l’élimination annuelle de 30 000 tonnes équivalentes de Gaz à effet de serre produites par la consommation de 11 000 000 de litres d’hydrocarbures par année qui sera évitée durant les 30 prochaines années constitue un bénéfice extrêmement pertinent, particulièrement dans un contexte insulaire qui place l’archipel et la Municipalité de Grosse-Île au premières loge des changements climatiques.

Nous prenons en considération que nous avons reçu quelques manifestations d’inquiétudes citoyennes relatives au projet, par exemple sous la forme d’une pétition qui sans s’opposer directement au projet, réclamait un référendum consultatif auprès des citoyens de Grosse-Île.

Toutefois, nous n’avons constaté que très peu d’opposition formelle dans les dernières audiences du BAPE, un processus expressément dédié à recevoir ce type de commentaires. En ajoutant à cela l’absence d’opposition citoyenne aux différentes activités de consultations publiques qui se sont succédées aux Îles-de-la-Madeleine depuis 2007 autour du développement de la filière éolienne aux Îles, incluant la modification au schéma d’aménagement en 2023 que la municipalité de Grosse-Île avait elle-même demandée, nous estimons que bien qu’un de l’envergure de celui du Parc éolien de Grosse-Île puisse encore susciter quelques craintes dans la population, nous estimons que l’acceptabilité sociale du projet est au rendez-vous.

Nous recommandons néanmoins de poursuivre la diffusion des informations pertinentes



relatives aux impacts du Parc éolien de Grosse-Île, de partager à la population un visuel du parc éolien du point de vue du secteur de Grosse-Île avant le début des travaux, et d'amorcer une discussion avec le conseil de la municipalité des Îles concernant la répartition des revenus communautaires tirés de la filière éolienne à l'échelle du territoire de la Communauté maritime.

Recevez M. le maire, mes salutations distinguées,

Gordon Burke
Maire de la Municipalité de Grosse-Île



Subject: Perspective of the Municipality of Grosse-Île – Four Wind Turbine Installation Project

Mr. Mayor,

The purpose of this letter is to communicate the perspective of the Municipality of Grosse-Île regarding the proposed installation of four wind turbines on our territory, which is currently under review.

After reviewing the documentation related to the project provided by the promoter consortium formed by Nutrinor–Gilbert Renewable Energy and Alliance de l’Est, as well as the relevant information presented during public information sessions, in addition to the recent activities of the Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE), the Municipal Council of Grosse-Île has, to date, considered both the advantages and disadvantages of the project. While the project does present certain points requiring attention during its implementation and operational phases, the Council has nonetheless taken these elements into account.

Although some concerns remain among certain citizens regarding the visual impact of the project, its footprint on mobile dune areas, the responsibility for the dismantling outlined in the contract, and the direct local economic benefits, Council is of the opinion that the annual elimination of 30,000 tonnes of greenhouse gas emissions, resulting from the avoided consumption of 11,000,000 litres of hydrocarbons per year over the next 30 years, represents an extremely significant benefit. This is particularly relevant in an island context that places the archipelago and the Municipality of Grosse-Île on the front lines of climate change.

We also acknowledge that we have received some expressions of concern from citizens regarding the project, for example in the form of a petition which, called for a consultative referendum among the citizens of Grosse-Île.

However, we observed very little formal opposition during the most recent BAPE hearings, a process specifically dedicated to receiving such comments. In addition, there has been an absence of citizen opposition during the various public consultation activities that have taken place in the îles-de-la-Madeleine since 2007 regarding the development of the wind energy sector in the region, including the amendment to the land-use planning scheme in 2023 which was itself requested by the Municipality of Grosse-Île. Considering these elements, although a project of the scale of the Grosse-Île Wind Farm may still generate some concerns within the population, we believe that the project appears to have achieved social acceptability.



We nevertheless recommend continuing the dissemination of relevant information regarding the impacts of the Grosse-Île Wind Farm, sharing with the public a visual representation of the wind farm from the perspective of the Grosse-Île sector prior to the start of construction, and initiating discussions with the Council of the Municipality of the Îles regarding the distribution of community revenues generated by the wind energy sector across the territory of the Maritime Community.

Please accept, Mr. Mayor, my distinguished regards.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Gordon Burke', is positioned above the printed name.

Gordon Burke
Mayor of the Municipality of Grosse-Île